

CHAPITRE XXI.

Remarques sur les îles Rawak, Vaigiou, Boni et Manouaran.

Avant d'aller plus loin, nous réunirons, comme à nos précédentes relâches, dans un seul chapitre, nos observations relatives à l'atmosphère, au sol, aux productions, à l'homme, à son industrie, &c.

§. I.^{er}*Géographie et physique.*

Rawak, Vaigiou (1), Boni et Manouaran, appartiennent aux îles des Papous, et sont situés presque exactement sous l'équateur. Le gisement de notre observatoire, sur la première de ces îles, étoit par $0^{\circ} 1' 34''{,}5$ de latitude Sud, et $128^{\circ} 35' 4''{,}6$ à l'Est de Paris. Cette île, d'une forme irrégulièrement triangulaire, offre, sur deux de ses côtés, des enfoncemens, dont l'un, celui de l'Est, porte le nom de havre Rawak; elle a un mille dans son plus grand diamètre, et n'est séparée de Vaigiou que par un canal d'un quart de mille de largeur. Manouaran est éloigné d'environ trois milles au Nord-Ouest de Rawak; Boni, beaucoup plus voisin de Vaigiou, en est, ainsi que Rawak, comme un appendice.

Géographie.

L'examen attentif de notre planche 36 montrera, plus exactement que nous ne saurions le faire ici, la situation respective de ces différentes îles : aussi ne renouvellerons-nous pas les descriptions hydrographiques développées dans la partie Nautique de notre Voyage. Il suffira de dire que les îles Manouaran, Rawak et Boni sont fort petites comparées à Vaigiou, qui n'a pas moins de 72 milles de diamètre, mais dont le littoral est encore très-inexactement connu, sur-tout vers le Sud.

L'extrémité méridionale de Rawak forme une presqu'île qui n'est réunie à sa partie opposée que par une plaine basse et marécageuse, inter-

(1) Les naturels du pays prononcent *Véghiou*.

Iles des Papous.
Géographie.

rompue par plusieurs pitons généralement de forme adoucie; celui du Nord-Ouest, le plus élevé (1), occupe à-peu-près le centre de l'île : ces hauteurs, au reste, sont peu considérables à côté de celles de Vaigiou, qui se voit dessiné au dernier plan sur notre planche 45.

L'île Manouaran, qui n'est guère plus élevée que Rawak, a la forme d'un pentagone irrégulier, et n'est séparée de Vaigiou que par un canal d'environ deux milles de large, que l'équateur partage en parties sensiblement égales. Quant à l'île Boni, elle est fort basse; et à la voir environnée de récifs étendus, où la mer brise avec fracas, on diroit qu'elle repose sur une base d'écume.

« Le tableau calme et tranquille de l'île Rawak, vue du côté du havre de ce nom, offre un contraste absolu : une plage de sable blanc qui borde une plaine remplie d'arbres divers; près du rivage, des cabanes ombragées par des cocotiers, et à quelques pas de là d'autres habitations sur pilotis et baignées par la mer; à droite, un morne d'une hauteur moyenne, et un autre moins élevé sur la gauche, tous deux couverts d'une végétation vigoureuse. » (M. Pellion.)

Toutes les terres basses qui composent le littoral de Vaigiou et des îlots voisins, sont, ainsi que Rawak, couvertes de marécages. Sur la dernière de ces îles, il faudroit creuser un puits près de ces terres humides si l'on vouloit s'y procurer de l'eau potable; car elle n'a que des ravines qui restent à sec pendant la plus grande partie de l'année. L'île Manouaran est plus favorisée; sur la côte méridionale est un ruisseau moins chargé qu'ailleurs de détritrus de plantes, et fournissant une aiguade salubre.

Nous ignorons s'il y a sur Vaigiou des rivières de quelque importance; mais nous sommes certains que cette île abonde en sources, en cascades et en ruisseaux. Le plus remarquable, tant à cause de la bonté de son eau que de la facilité de la recueillir, débouche dans le havre Boni en face de l'île de ce nom. *L'Uranie* a fait aiguade dans la petite baie d'Inabiave, au Sud de Rawak, sur la côte de Vaigiou : l'abord y est difficile à cause des brisans, mais

(1) Voyez le paragraphe suivant, pour l'estimation de cette hauteur.

l'eau est excellente; à peu de distance du village du même nom se trouve une rivière saumâtre, au moins près de son embouchure. Iles des Papous.

RÉSUMÉ de nos observations météorologiques à Rawak.

		Météorologie.		
Température de l'air à l'ombre.	Observée à terre.	Maximum absolu, observé à 2 ^h du soir... = 31 ^d ,1.		
		Minimum <i>idem</i> à 4 ^h du matin. = 19 ,0.		
		Température moyenne..... = 26 ,2.		
	Observée à bord.	Maximum absolu, observé à 4 ^h du soir... = 30 ,5.		
		Minimum <i>idem</i> à 5 ^h du matin. = 21 ,5.		
		Température moyenne..... = 26 ,9.		
Température de la mer à sa surface.	à sa surface.	Maximum absolu..... = 30 ,0.	} A des époques variables.	
		Minimum <i>idem</i> = 26 ,0.		
		Température moyenne..... = 28 ,1.		
Observations du baromètre(1).	Hauteur moyenne du baromètre, pendant la durée des observations. 757 ^{mm} ,37.			
	Maximum du matin, à 9 ^h , le mercure élevé de..... 758 ,66.			
	Minimum du soir, à 5 ^h 756 ,00.			
	Maximum du soir, à 9 ^h 757 ,70.			
	Minimum du matin, à 3 ^h 756 ,81.			
	D'après ces résultats :			
	La période de 9 ^h du matin à 5 ^h du soir, est égale à..... 2 ^{mm} ,66.			
	— de 5 ^h du soir à 9 ^h du soir..... 1 ,70.			
	— de 9 ^h du soir à 3 ^h du matin..... 0 ,89.			
	— de 3 ^h du matin à 9 ^h du matin..... 1 ,85.			

Vents. — Tant que nous avons séjourné à Rawak, les vents ont été variables et très-foibles, sur-tout la nuit, et ont soufflé bon frais une seule fois du S. S. E., et deux de l'O. S. O.; souvent même l'air étoit calme. La brise régnoit pendant le jour avec plus de force; néanmoins nous ne l'avons eue que huit fois bon frais, savoir, trois de l'Ouest, deux de l'O. N. O., puis des rumbes S. O., O. S. O. et N. N. O. Le jour, les vents d'Est, de N. E. et de S. E. ont prévalu, quoique foibles; mais la nuit, lorsqu'ils souffloient, c'étoit sur-tout du Sud et du S. E.

Les grains et la pluie tomboient ordinairement lorsque la brise étoit au S. O.; cependant nous avons vu des grains partir de tous les points de l'horizon. Presque toujours les nuits étoient belles, le ciel pur et étoilé; il étoit rare au contraire qu'un jour entier se passât sans quelque apparence d'orage.

(1) Toutes ces hauteurs du baromètre, observées à terre, sont, comme précédemment, corrigées de l'erreur du zéro, de celles de température et de capillarité.

Ile des Papous.
Météorologie.

Humidité. — « Les bois dont l'île Rawak est couverte concourent à y fixer les vapeurs, et la rendent d'autant plus humide, que de sa situation sous la ligne équinoxiale résulte une évaporation plus considérable. Aussitôt que le soleil a quitté l'horizon, une rosée abondante pénètre tous les corps; il nous est même arrivé, par cette même cause, de souffrir du froid, lorsque, couchés à terre, nous n'avions pour abri qu'un toit en feuilles de latanier. L'hygromètre à l'observatoire nous a montré que

Le maximum d'humidité y arrive, terme moyen, à 7^h du matin,
Et le minimum à 2^h du soir.

« D'abord on craignoit l'insalubrité du local; cependant aucun de nos hommes n'y contracta de maladies sérieuses durant tout notre séjour, quoiqu'ils eussent beaucoup travaillé, et souvent même en se mettant dans l'eau. » (M. Quoy.)

Observations
de physique.

Nous nous bornerons à noter les principaux résultats de nos observations de physique relatives aux oscillations du pendule, au magnétisme et aux marées.

Pendule. — Le pendule, qui faisoit à Paris 86 400 oscillations en 24 heures solaires moyennes, à + 20^d centigrades de température, dans le vide, et réduit au niveau de la mer, faisoit à Rawak, dans les mêmes circonstances, 86 273^{osc},480.

Magnétisme. — Nous avons déduit d'un grand nombre d'expériences qui ont eu lieu avec diverses aiguilles, les quantités moyennes suivantes :

Inclinaison de l'aiguille aimantée = 14° 26' 57". Pointe élevée Nord.
Déclinaison *idem* = 1. 29. 52. N. E.

Marées. — On trouvera dans la partie Nautique de ce Voyage, d'amples détails sur les observations de marées faites à Rawak; voici ce qu'elles nous ont offert de plus saillant :

Établissement des marées.	} Conclu du passage de la lune au méridien..	supérieur. = 6 ^h 38'	
		inférieur. = 7. 12.	
Marnage (1) de la mer.	} Moyen	= 6. 55.	
		} Plus grand marnage observé.	= 2 ^m ,207.
			} Plus petit <i>idem</i>

(1) *Marnage*: différence entre le niveau d'une basse mer et celui de la haute mer consécutive.

§. II.

Géologie des îles des Papous : Rawak, Vaigiou, Boni et Manouaran.

La plupart des naturalistes admettent que les îles du grand Océan équatorial et de l'Archipel d'Asie reposent toutes sur une base de roches madréporiques. Sans rechercher jusqu'à quel point on pourroit contester la généralité de ce fait, il semble qu'elle doit du moins être restreinte, d'après les observations de M. Quoy à Timor, et celles que nous avons faites avec un soin particulier à Rawak.

Sans doute les rivages de cette dernière île sont en grande partie entourés de madrépores; mais c'est seulement aux endroits où le fond est de sable et le brassage foible, et jamais près des côtes de roches, qui, plus abruptes, sont baignées par une mer profonde.

Rawak.

Passons à l'examen détaillé du sol. Nous avons dit que cette île se compose de deux parties distinctes, montueuses et réunies par un isthme fort bas : une des chaînes occupe la partie septentrionale, et se dirige de l'Est à l'Ouest; l'autre a moins d'étendue. Le cap voisin, au Sud-Est du lieu où nous avons notre observatoire, est entouré de brisans qui s'avancent assez loin au large, et que les basses eaux laissent presque partout à découvert. On ne rencontre en général sur la côte qu'une roche extérieurement verdâtre, espèce de cyanite, sans aucun mélange de coraux, mais disposée par couches parallèles, dont je n'ai pu mesurer alors l'inclinaison avec exactitude, à cause de la difficulté de les pénétrer assez avant; toutefois on pouvoit voir déjà qu'elles plongeient vers le S. S. O.

Lorsque la mer est haute, elle arrive au pied d'une petite montagne escarpée (1), composée de roches de différentes sortes, recouvertes par intervalles d'un terreau végétal, et, sur tous les points, d'une riche végé-

(1) Nous l'avons communément désignée sous le nom de *Petite montagne*, pour la distinguer d'une autre plus septentrionale et plus élevée. J'estime la hauteur de la première à environ 150 toises [293 mètres] et pas davantage; la seconde pourroit bien avoir 200 toises [390 mètres]: ces estimations, qui n'ont pas été faites sur les lieux, ne sont appuyées sur aucune mesure exacte.

Iles des Papous.
Géologie.

tation. Il est difficile d'y monter de ce côté, les roches étant fort tendres et se brisant sous un léger effort.

Après en avoir contourné la base pour nous diriger vers le Sud, nous les vîmes s'élever verticalement en plusieurs endroits, et former des falaises qu'on essaierait en vain de gravir. Diverses tentatives pour mettre en évidence l'inclinaison des couches, furent d'abord sans succès; mais nous parvînmes enfin à l'apercevoir sous deux aspects à-peu-près perpendiculaires entre eux, et l'on reconnut qu'elles plongeient de 75° vers le S. S. O.

Je ne réussis à me rendre au sommet de la montagne, qu'en suivant, le long de sa pente Nord-Ouest, le lit étroit d'un torrent desséché; encore cette route étoit-elle obstruée par une multitude de roches que les eaux avoient roulées, et par une végétation très-forte. Cependant le roc se montrait souvent à nu; mais les arbres croissoient entre ses fentes, comme sur une terre fertile. Au sommet, l'absence du terreau étoit presque complète, et les plantes n'en avoient pas moins de vigueur.

Les roches fendillées dans une multitude de sens nous laissèrent d'abord quelque incertitude sur la direction véritable de leurs couches; sans pouvoir en mesurer la pente, on s'assura que l'angle plongeait ici à-peu-près vers le S. O.

Cette excursion nous procura un assez grand nombre d'échantillons que M. le professeur Cordier, de l'Académie royale des sciences, a jugé convenable de classer ainsi qu'il suit :

- a.* Argiles savonneuses endurcies, à grains tantôt très-fins, tantôt grossiers, d'un gris verdâtre ou jaunâtre, disposées par couches massives ou par couches feuilletées.
- b.* Argiles semblables aux précédentes, contenant des fragmens disséminés et de tout volume, d'une serpentine brune, rougeâtre ou verdâtre, plus ou moins décomposée, et faisant corps avec le ciment qui l'enveloppe.
- c.* Roches de même nature, mais extrêmement endurcies, et offrant l'aspect d'une masse silicee.
- d.* Poudingue à fragmens souvent très-volumineux de serpentine commune d'un vert sombre et quelquefois brunâtre : le ciment et l'argile endurcis analogues à la roche *a.* On voit de plus, dans les interstices qui séparent les blocs, les galets et les fragmens, des nids et des veines de carbonate de chaux, blanches et laminaires, à très-grandes lames.

Ces matières sont mélangées dans un ordre de succession variable, mais en sorte cependant que les substances *b* et *d* sont infiniment plus abondantes que les autres.

Iles des Papous.
Géologie.

Une particularité remarquable du gisement de ces roches, c'est qu'elles sont formées de couches réglées, et qui présentent toujours des inclinaisons très-rapides. A l'appui des mesures que j'ai rapportées, M. le docteur Quoy a observé lui-même que les couches mises à nu par les éboulemens sont sensiblement verticales, de même que celles sur lesquelles la mer vient briser. Et en effet, cette apparence de verticalité diffère peu de l'angle que j'ai mesuré.

La terre végétale, dont nous avons rapporté aussi des échantillons, se compose d'une argile tenace de couleur brun verdâtre, mêlée de fragmens de la roche inférieure, dont elle-même paroît provenir.

Le bord de la mer est couvert d'un sable blanc formé de débris de coraux et de quelques coquilles bivalves et univalves, lequel contient environ un tiers de son volume en petits galets et en gravier serpentineux de la même nature que les roches qui forment la charpente de cette partie de l'île: le sable du fond de la rade, rapporté par la sonde, est excessivement fin, bleuâtre, et serpentineux comme le premier; il est mêlé de petites coquilles fossiles polythames, très-aplaties, d'autres alongées et enroulées sur elles-mêmes, ainsi que de légères concrétions étoilées à trois ou cinq pointes, ayant sans doute appartenu à quelques mollusques.

Les montagnes du Nord, à Rawak, sont beaucoup plus boisées que celles du Sud: eût-on pu s'imaginer, d'après cela, que l'œil y cherchoit en vain la moindre trace de terre végétale. Sur leurs flancs rocheux et à nu, croissent pourtant des arbres assez remarquables par leur élévation et leur grosseur, dont les racines, rampant en tout sens à la surface, vont pénétrer dans les fissures et les trous que le temps ou les eaux pluviales y ont creusés. Enfin, je ne saurois mieux comparer cette végétation singulière qu'à celle du lierre qui tapisse les murailles de nos jardins.

Au premier aspect, les roches qui constituent ces montagnes ne paroissent point être une masse compacte, mais une agglomération de blocs irréguliers et de grandeur variable, hérissés d'aspérités nombreuses et

Iles des Papous.
Géologie.

de lames tranchantes, dont la surface est criblée de petits trous par l'action des eaux pluviales; mais un examen plus attentif démontre que cette apparente solution de continuité n'est que superficielle. Nous avons constaté qu'au sommet de la colline située au Nord-Est de l'observatoire, les couches plongent de 75° vers le N. $\frac{1}{4}$ N. E. (1).

En parcourant l'île dans le sens de sa largeur, la roche se montra toujours identique, et rendit constamment notre marche très-difficile. L'impossibilité de poser le pied à plat sur ses lames aiguës et fragiles, occasionnoit souvent des chutes douloureuses. Par-tout cependant la végétation étoit si belle, que de loin on n'auroit pu s'empêcher de croire que le sol étoit fort riche et très-substantiel.

Parvenus enfin aux limites de la côte septentrionale, nous nous assimes un instant sur le sommet escarpé de quelques rochers qui se projettent au-dessus d'une petite anse sablonneuse. La mer se développoit devant nous; et quoiqu'il fût à-peu-près calme, la houle, près du bord, étoit si forte, les lames s'y brisoient avec tant de fracas, que la base de ces rochers, minée par des chocs répétés sans cesse, n'offroit pas une voûte de moins de 25 pieds de profondeur horizontale, sur une hauteur perpendiculaire de 15 pieds environ au-dessus du niveau moyen de la mer. On conçoit que de telles excavations donnent lieu à d'horribles éboulements. A l'exception de quelques coraux qui, sur la limite de la plage de sable, s'avancent à peine à une ou deux encablures, on peut dire que la partie septentrionale de Rawak est fort escarpée. Malheur aux vaisseaux qui seroient jetés sur cette côte! tout y périroit, corps et biens.

En quittant ce lieu, nous nous acheminâmes vers un mamelon qui s'élevoit dans le voisinage, et sur lequel nous avions dessein de monter. Des roches de la même nature que celles qui avoient déjà attiré notre attention, et dont l'apparente disjonction étoit peut-être plus prononcée encore, se montroient par-tout sur la route. Frappées doucement avec un marteau, leurs lames tranchantes rendoient un son semblable à celui d'un vase de faïence. Là aussi, malgré l'absence totale d'humus, des arbres de toute grandeur formoient une forêt aussi belle que singulière.

(1) M. Gaudichaud a estimé l'inclinaison des couches de roches vers cette partie de l'île de 75 à 80 degrés.

On eût pu croire qu'entre leurs troncs, des pierres avoient été amoncelées sur le sol le plus fertile, si la disposition des racines n'eût fait assez apercevoir que ces végétaux tiroient leur nourriture du sein de la roche même.

Iles des Papous.
Géologie.

Cependant nous cherchions à fixer d'une manière précise l'inclinaison des couches; mais nous n'avions encore devant les yeux que des blocs entassés sans ordre: peut-être sont-ce les racines des arbres elles-mêmes qui, en grossissant, contribuent à ce bouleversement. Arrivé sur la crête de la montagne, on put enfin reconnoître la direction que ces couches affectent: l'inclinaison nous parut être de 80° ; mais cette détermination n'est pas très-exacte. L'angle plongeait au reste vers le N. O. $\frac{1}{4}$ O.

M. Gabert ayant examiné particulièrement le cap Sud-Ouest de Rawak, jugea que les excavations du littoral ne pénétraient pas dans l'intérieur de la roche au-delà de douze pieds dans le sens horizontal: la différence entre ce résultat et celui de nos observations sur la côte septentrionale, provient sans doute de ce qu'ici les terres, en partie abritées par les îles voisines, ne reçoivent pas des flots un choc aussi impétueux.

Le piton le plus élevé git dans la partie Nord-Ouest de l'île; ses flancs sont fort escarpés. Je ne pus y monter moi-même; mais M. Gaudichaud qui parvint avec beaucoup de peine à en atteindre le sommet, n'y découvrit rien qui le dédommageât de ses fatigues. Par-tout la roche se montrait couverte d'arbres vigoureux, sans aucune trace de terre végétale. Les échantillons qu'il a rapportés de cette course, sont d'une pâte moins blanche, mais présentent les mêmes caractères que ceux des roches déjà observées dans le Nord-Est de l'île.

Vers son extrémité Nord-Ouest, les rivages sont très-abruptes, presque tous minés par le pied, et d'une couleur sombre. M. Duperrey, dans son canot, les a vus de fort près, et y a reconnu plusieurs grottes creusées par les eaux, quoique beaucoup plus petites et moins pittoresques que celles qu'on rencontre sur tant de points de l'île Vaigiou.

Voici ce que nos échantillons des montagnes Nord de Rawak ont offert de plus remarquable :

- e. Calcaires parfaitement compactes, sonores sous le marteau, à cassures conchoïdes ou esquilleuses, tantôt blanchâtres et tantôt d'un blanc gri-

Iles des Papous.
Géologie.

sâtre, translucides sur les bords, semés quelquefois de cavités tubulaires, d'où l'on pourroit conclure que les masses qui offrent cette particularité auroient été des madrépores très-volumineux, dont la contexture animale a tout-à-fait disparu (1).

f. Calcaires évidemment madréporiques, dans lesquels le tissu animal, quoique presque-effacé, est encore reconnoissable. Ils sont blancs ou d'un blanc grisâtre, en partie composés de masses fréquemment cellulaires, d'une cassure inégale et raboteuse, ou à grains spathiques, dont l'éclat contraste avec le fond terne de la roche.

g. Calcaires compactes différemment imprégnés de fer hydraté rougeâtre, figurant des agglomérations remplies de cellulosités, qui la rendent, à l'extérieur, semblable à une scorie volcanique : ce n'est, au fond, qu'une variété accidentelle entre les échantillons *e* et *f*.

Ces calcaires renferment quelquefois des amas ou des veines de carbonate de chaux fibro-laminaire, d'un blanc jaunâtre, parfaitement cristallin, et épaisses de plus d'un décimètre.

Vaigiou.

Cette île, dont nous avons mentionné plus haut l'étendue, étant à peine séparée de Rawak, il est à présumer que ses hautes montagnes sont aussi de même nature.

Notre opinion à cet égard est confirmée par les remarques de M. Duperrey, qui n'a vu, sur tous les points où il a pu débarquer, que des roches schisteuses d'une couleur tantôt noire et tantôt verdâtre; les premières étoient toujours rongées par la mer, tandis que les secondes opposoient aux plus fortes lames une barrière pour ainsi dire indestructible.

Il résulte des observations faites par M. Quoy, pendant sa course dans le havre Boni, que les lieux qu'il a visités ont pour base un schiste de première formation, bleuâtre, mélangé de nombreuses portions ferrugineuses qui se sont arrondies; que l'inclinaison des couches s'approche de la verticale, et que leurs parties les plus exposées à l'air tendent évidemment à la décomposition. Le même naturaliste y a trouvé encore des veines de feld-spath considérables; et dans le lit de la rivière qui coule en face de l'île Boni, des cailloux roulés dont voici les échantillons :

(1) Ces calcaires rappellent, plus ou moins parfaitement, certains calcaires compactes des terrains zoolithiques d'Europe.

h. Beau jaspe rouge, avec quelques veines peu distinctes de quartz blanc.

i. Jaspe brun, avec des veines de chalcédoine laiteuse.

Iles des Papous.

Géologie.

M. Duperrey, qui a exploré, dans les environs de notre mouillage, les côtes de Vaigiou, y a découvert un nombre considérable de grottes, et entre autres quelques-unes assez grandes pour que les canots pussent y pénétrer; elles étoient remplies de stalactites, et quelquefois de colonnes ou de piliers fort curieux qui en soutenoient la charpente et prévenoient les éboulemens : dans celles qui étoient les plus exposées à la houle, la mer s'engouffroit en se brisant avec un bruit épouvantable. On peut dire, avec cet officier, que, sur toutes les côtes rocailleuses de l'île, les bords sont déchiquetés de la sorte ou minés à d'assez grandes profondeurs : quelquefois, comme au cap des Grottes (1), ces enfoncemens communiquent entre eux, et présentent à l'œil des espèces de labyrinthes dont il est impossible de démêler les ramifications. Ce sont toujours, comme nous l'avons dit, les roches d'un schiste noirâtre qui sont minées de la sorte.

Telle est la composition de la pointe Nord-Est de la baie de Kabaréi, située à l'E. S. E. de Rawak, et sous laquelle par conséquent la mer exerce la même action. Au Sud-Ouest, et très-près de cette pointe, M. Duperrey a visité une grotte dont la voûte n'a pas moins de cent pieds de hauteur au-dessus du niveau des eaux; l'entrée en est petite, mais se développe beaucoup à l'intérieur, dans le sens même de la côte. Cet officier y a pénétré en canot : la mer étoit on ne peut pas plus belle; et vers le milieu de la largeur, le long des parois, il trouva 7 brasses d'eau sur un fond de sable gris foncé.

A l'extrémité opposée, c'est-à-dire à droite en entrant, de petites plages de sable s'inclinent vers la mer par une pente très-rapide.

Dans cet antre solitaire régnoit le plus grand silence, qu'interrompoit seulement la chute de quelques gouttes d'eau qui s'échappoient de la voûte par intervalles.

Ainsi qu'il l'avoit déjà remarqué dans un des enfoncemens de la côte de Vaigiou, à l'Ouest de Rawak, un banc ou trottoir naturel en corail et

(1) Voyez la planche n.º 5 de notre Atlas nautique. Le cap des Grottes git, sur Vaigiou, directement au Sud de l'extrémité Sud-Ouest de l'île Manouaran.

Iles des Papous.
Géologie.

en madrépores, large de dix pieds, s'élevant de deux pieds environ au-dessus du niveau de la basse mer, et taillé à pic sur les bords avec une régularité étonnante, régnoit en forme de ceinture autour de la grotte, sans qu'il parût en pénétrer les parois; il sembloit aussi être tout-à-fait indépendant d'un banc de corail sous-marin qui s'étend à une encablure au large en face de la plupart des plages de sable.

Boni.

L'île Boni est petite, basse, formée de calcaires grossiers très-durs, unis, près du village, à une couche de craie blanche : son sol est, en grande partie, marécageux; les hautes forêts et les plantes qui la couvrent ne permettent d'en étudier la contexture que sur les rivages, minés, comme à Vaigiou, par la mer.

La côte Sud offre une falaise abrupte, quoique peu élevée, dont les flots ont découpé et sillonné la surface. Sur quelques points règne une grande confusion dans les couches des rochers; on voit, en effet, à côté d'une espèce de brèche calcaréo-siliceuse, des fragmens d'un grès rougeâtre affectant une forme cubique.

Les échantillons qu'on y a recueillis sont :

- k.* Calcaire grossier à grains fins, d'un blanc jaunâtre, d'une teinte quelquefois un peu rouge, très-dur, ressemblant plutôt à certains calcaires des terrains zoolithiques d'Europe qu'à ceux des environs de Paris.
- l.* Calcaire jaunâtre, en partie compacte, en partie à grains spathiques, semblant annoncer, par la disposition de ses différentes parties, une origine madréporique, défigurée par la spathisation. Il a l'apparence de certaines masses du calcaire zoolithique ordinaire, dans lesquelles le tissu animal a entièrement disparu.
- m.* Grès argilifère, d'un rouge de brique très-clair, à grains fins, produisant une vive effervescence avec l'acide nitrique, et se cassant en fragmens rhomboïdaux.
- n.* Grès quartzeux, d'un jaune clair, à grains fins, contenant une petite quantité de ciment calcaire.
- o.* Calcaire crétacé, taché et friable comme la craie ordinaire, sans fossiles, de même que les pierres calcaires ci-dessus.
- p.* Pierres ponces ordinaires, de couleur grise.

Les ponces roulées trouvées sur le rivage de Boni attestent l'existence d'anciens volcans, peut-être même l'activité actuelle de quelques-uns;

mais nous ne l'avons reconnue sur aucune des îles voisines, et toutes nos questions adressées aux Papous qui nous visitoient n'ont pu nous éclairer sur ce point. Iles des Papous.
Géologie.

L'île Boni est entourée, sur-tout du côté du Nord et de l'Est, de récifs très-étendus, sur lesquels la mer brise avec violence, et qui laissent apercevoir çà et là quelques têtes de rochers.

M. Duperrey seul a visité Manouran. Il y a retrouvé les schistes noirs et verts qu'il avoit observés déjà sur Vaigiou. Les rochers de la première sorte présentent des pitons aigus, beaucoup de cavités, et s'étendent peu au large; les seconds, au contraire, garnissent les pointes les plus avancées, et se prolongent sous l'eau à une grande distance. Leur surface est tellement polie, qu'on ne peut y marcher sans être en danger de glisser à chaque instant. Une remarque analogue a été faite sur les côtes de Rawak et de Vaigiou. Manouran.

A la pointe Sud-Ouest de Manouran, ainsi qu'au cap des Grottes, qui gît sur Vaigiou, avons-nous dit, directement au Sud de cette première île, est une autre espèce de roche qui paroît schisteuse. D'une couleur rouge blanchâtre, elle est disposée par couches en apparence verticales, et taillées à pic, qui s'élèvent de 300 à 400 pieds [97 à 130 mètres]; sa partie supérieure, dégarnie de végétation, est hérissée de pointes très-aiguës déchirées dans tous les sens.

Il n'y a que la côte Sud de Manouran qui, abritée contre la houle et le vent du large, soit dépourvue de brisans et abordable; néanmoins le rivage y est très-abrupte. M. Duperrey a rapporté de cette île :

- g. Des morceaux de serpentine, paroissant appartenir à un terrain analogue aux roches serpentineuses de Rawak.

§. III.

Fertilité du sol; Productions.

La vigueur de la végétation dans ces parages présente au voyageur un spectacle surprenant. « A Rawak, en particulier, elle n'est pas moins Fertilité du sol.

Iles des Papous.
Fertilité du sol.

active sur les montagnes que dans la plaine; et toutefois les roches qui composent les premières, sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, totalement dénuées de terreau. Au Nord de l'île, où cette particularité est sur-tout sensible, on ne voit guère, il est vrai, de plantes herbacées, mais il y croît des arbres de dimensions colossales. Aussi ne peut-on se défendre d'admirer ces géans du règne végétal cramponnés sur un sol durci et raboteux, et dont les racines, pour puiser dans son sein comme à sa surface l'humidité dont ils se nourrissent, serpentent çà et là, s'enfoncent dans tous les interstices, et quelquefois se fraient un passage en perçant l'enveloppe encroûtée. » (M. Gaudichaud)

Le littoral de Vaigiou est garni de beaux arbres qui, quoique baignés par l'eau salée lorsque la marée est haute, semblent rivaliser de force avec ceux de l'intérieur : les parties que la mer ne recouvre pas, offrent sur-tout l'image de la plus riche fertilité.

La végétation de Manouaran, dit M. Duperrey, diffère de celle de Vaigiou, en ce sens qu'elle permet à l'homme de pénétrer au moins jusqu'au pied des montagnes centrales.

Productions
végétales.

« Les espèces d'arbres qui bordent le littoral sont en grand nombre à Rawak. On y remarque le *barringtonia*, dont le tronc volumineux est toujours incliné vers la mer, au point d'y baigner les extrémités de ses branches; le *scavola lobelia*, beaucoup plus petit, qui reste souvent arbrisseau, et dont les rameaux verts et succulents affectent la même inclinaison; plusieurs figuiers, dont quelques-uns sont d'une hauteur immense, et développent une masse considérable de rameaux; une foule d'arbres portant le nom vulgaire de palétuviers; des casuarinas, dont les tiges droites et déliées s'élèvent à plus de quarante pieds, &c. Dans l'intérieur de l'île, on rencontre le *rima*, dont les racines verticalement aplaties et cloisonnées forment autour de lui, à la surface du sol, un cercle de plusieurs toises; le takamahaka, qui acquiert plus de 20 pieds de circonférence; le cynomètre, arbre singulier de la famille des légumineuses, dont le tronc, aussi très-droit, est garni du sommet à la base de fleurs rosées et de fruits roux-doré, d'un fort joli aspect; deux espèces de mimosas, arbres de 100 à 120 pieds de hauteur; plusieurs palmiers, entre autres le cocotier, le cycas, le vacoua, &c. Le muscadier aussi y

vient naturellement, mais porte des noix plus petites que celui qu'on cultive. D'immenses jambosiers à fruits rouges et blancs, et un grand nombre de bananiers fort recherchés des naturels, se plaisent dans les lieux bas et humides. » (M. Gaudichaud.)

Iles des Papous.
Productions.

Nos matelots rapportèrent de Manouaran l'amande d'une espèce de ximénié, qui est agréable au goût; plusieurs d'entre eux en mangèrent, et même en assez grande quantité, sans en être incommodés : cependant quelques personnes à bord ayant voulu goûter aussi à ce qu'ils appeloient des pistaches, furent prises de vomissemens réitérés, suivis d'une diarrhée abondante; les acides et les calmans n'arrêtèrent pas cette superpurgation, qui cessa d'elle-même le second jour. Les habitans de Guébé nomment ce fruit *fofolaoui*, et prétendent qu'il n'est bon à manger que lorsqu'il est mûr. On n'a point vu à Manouaran de cocotiers; les arbres les plus communs sont le rima ou arbre à pain, le sagoutier, les palétuviers et le muscadier sur-tout.

Nous achetâmes de nos insulaires de petites mangues; mais nous n'avons pas vu à Vaigiou les arbres qui les portent, non plus que les sagoutiers, quoiqu'ils y soient très-multipliés, au rapport des naturels. Les cocotiers, les bananiers, les papayers, les pimens, les cannes à sucre, les ananas, les oignons et les giraumons, paroissent être les seuls végétaux cultivés par les habitans.

Pour augmenter sur ces bords le nombre des plantes utiles à l'homme, et nous acquitter, en quelque sorte, envers les légitimes propriétaires des fruits que nous avons enlevés, M. Gaudichaud crut devoir y semer, avant notre départ, une partie des graines potagères qui nous avoient été fournies par le gouvernement. « J'y joignis, dit-il, quelques-unes de celles que je devois à l'extrême complaisance de M. Robert, l'estimable directeur du jardin de la marine à Toulon. Du cresson, du cresson-alénois, du cochléaria, des radis, des carottes, des choux, du pourpier, du persil, du cerfeuil, de la chicorée sauvage, du céleri, &c., composent la collection des graines que j'ai déposées autour des habitations, et notamment près des petites sources ou mares situées derrière les maisons de Rawak. »

« Nous n'avons trouvé, sur cette dernière île, aucun quadrupède, à l'exception des phalangers, et de quelques chiens de la race des chiens de berger, qui y mènent une vie à demi sauvage. A Vaigiou, il y a, outre

Productions
animales.

Iles des Papous.
Productions.

le babi-roussa, que l'on dit y exister, une petite espèce de sanglier ou de cochon sauvage.

» Les oiseaux sont tous de la grande espèce; on en voit très-rarement de petits, sur-tout parmi les granivores. La nature, en multipliant dans ces lieux les ombrages, a empêché ou du moins diminué la multiplication des plantes à graines, et éloigné, par conséquent, les nombreuses tribus d'oiseaux qui s'en nourrissent. Les forêts ne sont donc peuplées que de calaos, dont les ailes, garnies de grandes plumes séparées aux extrémités, font, lorsqu'ils volent, entendre au loin un bruit très-fort; ils se plaisent sur les muscadiers, dont ils mangent les fruits, ainsi que ceux d'un autre arbre qui nous est inconnu.

» La famille des perroquets est beaucoup plus nombreuse; celle des loris, la plus jolie et la plus brillante. Tous, pendant leur vol, poussent des cris perçans; si on les chasse de l'arbre qui fournit à leur nourriture, ils y reviennent en troupe peu d'instans après. Les kakatoès noirs et blancs, qui peuplent les sommités des arbres, nous étourdissoient par leur voix criarde: bien différens des loris, ils sont d'une telle défiance, que nos meilleurs tireurs n'ont jamais pu en tuer.

» Des martins-pêcheurs à gros bec, qui habitent les rivages et les bois; des cassicans, dont les chants sont extrêmement variés; d'énormes tourterelles; des éperviers fauves à ventre blanc, d'autres dont tout le plumage est gris; divers corbeaux; une sorte de gallinacée (mégapode) entièrement noire, et qui ne vole presque pas: tels sont les oiseaux les plus multipliés, sur-tout à Rawak. Peut-être les oiseaux de paradis y viennent-ils quelquefois; mais nous n'en avons aperçu que sur Vaigiou, où se rendent aussi de préférence les magnifiques pigeons couronnés, précieux à-la-fois par leur grosseur et par la bonté de leur chair.

» Je n'énumérerai point tous les genres de poissons que nous nous procurâmes; ils sont en grand nombre et excellens; plusieurs offrent des formes singulières et les couleurs les plus variées.

» La mer fournissoit encore à nos tables divers beaux crustacés, quelques coquillages (1), et des tortues.

(1) L'huitre perlière se trouve aussi dans ces parages; mais parmi les perles que les naturels nous ont apportées, il n'y en avoit que de médiocres.

» Nous primes à terre plusieurs gros lézards noirs, pointillés de jaune; ils ont la tête assez semblable à celle du lévrier, des ongles recourbés et très-longs. M. Bérard fut cruellement mordu par un de ces animaux, sans qu'il soit résulté de sa blessure aucun symptôme alarmant.

Iles des Papous.
Productions.

» Dès le lendemain de notre installation à Rawak, on tua cinq serpents, tous d'une petite espèce; je ne les crois pas dangereux. Les jours suivans ils devinrent très-rares, et disparurent peu à peu, effrayés sans doute par notre présence. » (M. Quoy.)

§. IV.

De l'homme considéré comme individu.

Les Papous de Vaigiou et de Boni sont, à ce que nous assura notre ami Abdalaga, de la même race que les indigènes de la Nouvelle-Guinée; ils se donnent eux-mêmes le nom de *papouas*, mot dont j'ai déjà fait connoître le sens (1). « Sauf un petit nombre d'exceptions, dit M. Pellion, ils sont généralement laids; plusieurs ont des figures régulières, et même assez expressives; quelques-unes annoncent la finesse, d'autres la douceur; mais, chez le plus grand nombre, on ne voit qu'un assemblage de traits hideux et effrayans. (Voyez pl. 43.)

Qualités
physiques.

» Le front aplati, le crâne peu proéminent, l'angle facial de 75 degrés, la bouche grande, les yeux petits et enfoncés, les pommettes saillantes, le nez gros, écrasé du bout, et se rabattant sur la lèvre supérieure, la barbe rare, particularité déjà remarquée chez d'autres habitans de ces régions, les épaules d'une largeur moyenne, le ventre très-gros et les membres inférieurs grêles; tels sont les caractères distinctifs de ce peuple.

» Leur chevelure est de nature et de forme très-variées: le plus communément c'est une volumineuse crinière composée d'une couche de cheveux lanugineux ou lisses, frisant naturellement, et n'ayant pas moins de huit pouces d'épaisseur; peignée avec soin, crépée, hérissée en tous sens, elle décrit, à l'aide d'un enduit graisseux qui la soutient, une circonférence à-peu-près sphérique autour de la tête; souvent ils y

(1) Voyez t. I, p. 521.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

joignent, plutôt pour l'orner que pour ajouter à sa consistance, un fort long peigne en bois de cinq ou six dents. »

» Il en est dont les cheveux sont agréablement frisés comme dans nos contrées d'Europe; d'autres chez lesquels, selon la remarque de M. Quoy, l'angle facial est beaucoup plus aigu, les ont courts, laineux et semblables à ceux des nègres de Guinée; d'autres enfin les ont lisses et longs, ainsi que les Malais. Toutes ces chevelures sont noires; quelques-unes cependant sont mélangées d'un rouge ardent, et même presque entièrement de cette dernière teinte.

» Chez les Papous on voit en général des dents fort belles; un petit nombre les ont noires et limées à la manière des Guébéens. Leurs lèvres sont épaisses, sans l'être d'une manière très-prononcée, et la saillie de leur bouche dépend plutôt de la disposition particulière des dents.

» Ils sont, pour la plupart, trapus et fortement constitués; peu d'entre eux ont une taille élevée; il n'est pas rare d'en voir de maigres. Les Timoriens l'emportent de beaucoup sur eux, tant pour la force que pour l'élégance des formes et la noblesse des poses.

» Leur peau, d'un noir brun, à teinte sanguine, n'est que rarement tatouée. »

Les différences que nous avons signalées ont été sans doute multipliées par les alliances et les croisemens inséparables de la réunion de ces hommes en un même peuple, mais elles ne peuvent devoir leur origine qu'à la diversité des races primitives. Une des choses qui nous ont le plus frappés, c'est la rencontre de deux individus qui, par les traits de la figure et par la blancheur de la peau, se rapprochoient beaucoup des habitans de l'Europe: seroit-il étonnant qu'ils eussent eu pour père un Européen, peut-être un Chinois? On sait que dès l'année 1528, Alvaro de Saavedra vit aux Carolines, à peu de distance de ces parages, des îles dont quelques-uns des habitans étoient blancs (1); et nous-mêmes, nous eûmes plus tard occasion d'y observer aussi ce curieux phénomène.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rapporter ici les dimensions des différentes parties du corps d'un Papou, prises sur un indigène de

(1) On peut voir, sur la *constitution physique des Papous*, les observations que MM. Quoy et Gaimard ont consignées dans le premier chapitre de la *Zoologie* de notre Voyage.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 49

Vaigiou par M. Gaimard : on pourra les comparer aux mesures du même genre données plus haut pour un Guébéen.

Hes des Papous.
De l'homme
comme individu.

Hauteur totale du corps.....	1624 millimètres.
Longueur de la colonne vertébrale.....	623.
Petite circonférence de la tête.....	528.
Grande circonférence de la tête.....	623.
Circonférence du cou, à la hauteur du thyroïde....	329.
———— de la poitrine à la hauteur du sein....	720.
———— y compris les bras.....	990.
———— du ventre à l'ombilic.....	893.
———— du bassin.....	812.
Longueur du membre supérieur.....	677.
Circonférence de la cuisse, au tiers supérieur.....	476.
———— au-dessus du genou....	383.
———— du mollet.....	341.
———— de la jambe, à sa partie inférieure...	194.
———— du bras, à sa partie moyenne.....	277.
———— de l'avant-bras, au tiers supérieur....	266.
———— du poignet.....	160.
Longueur du membre inférieur.....	787.
———— du pied.....	257.
Largeur du pied.....	106.
Circonférence du coude-pied.....	341.

Le squelette contenu dans le tombeau principal de Rawak, portoit, d'après le même observateur, les dimensions suivantes pour le bassin :

Grande circonférence du bassin.....	812 millimètres.
Circonférence du détroit abdominal.....	386.
Diamètre sacro-pubien.....	108.
Diamètre iliaque ou transversal.....	111.
Diamètres obliques.....	113.
Circonférence du détroit périnéal.....	433.
Diamètre cocci-pubien.....	108.
Diamètre ischiatique ou transverse.....	81.
Diamètres obliques.....	108.
Hauteur du sacrum.....	108.
Distance comprise entre les deux épines iliaques antérieures et supérieure.....	212.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

Des six têtes que l'on voyoit devant le même tombeau (*pl.* 46), cinq avoient un angle facial de 75 degrés.

Si jusqu'ici nous n'avons donné aucun détail relatif aux femmes, c'est qu'on a toujours eu soin de les cacher à nos yeux, et même de les emmener dans les bois lorsque nous nous approchions de quelque village. La seule que nous vîmes, étoit une jeune fille que le kapitan Guébé nous proposa d'acheter; elle avoit les cheveux lisses, la peau basanée, et des formes assez agréables, quoique ses charmes fussent diminués par son air triste et souffrant. A la vérité, nous ignorons si elle étoit née aux îles des Papous, à Guébé, ou ailleurs.

Maladies.

Ces insulaires sont en proie à un fléau terrible, à la lèpre, que les Papous nomment *babarai*, et les habitans de Guébé, *matal*; elle influe particulièrement quelquefois sur leur physionomie et sur la couleur de leur peau. Ses ravages sont tellement étendus, qu'on peut, sans exagération, dire que le dixième de la population en est infecté. Quelque horrible et dégoûtante que soit cette maladie, sur-tout à cause de la chaleur du climat, elle ne paroît guère incommoder les malheureux qui en sont affligés, et ils se livrent, comme les autres, à leurs courses et à leurs travaux habituels.

« Cette infirmité commence, autant que j'ai pu l'observer, par une dartre blanchâtre dont la consistance et l'étendue augmentent insensiblement. Bientôt la partie où s'est manifestée l'éruption se couvre d'une écaille sèche, légèrement adhérente par un de ses bords à l'épiderme, et se recourbant tant soit peu en dehors par le bord opposé, de sorte qu'on peut la détacher avec les doigts. Cette lèpre paroît attaquer indifféremment toutes les parties du corps, ou plutôt elle finit par les envahir toutes: quelquefois c'est la face, la poitrine sur-tout; mais chez le plus grand nombre, ce sont les bras, les cuisses, &c., qui sont atteints. Une de ses particularités, c'est de produire des écailles à raies concentriques et à raies ondulées, comme l'indique le dessin de notre planche 44.

» Elle sévit contre les individus de tout âge. Malheureusement je n'ai pu la suivre dans ses progrès, ni savoir si les malades ont quelques moyens de se guérir, ou sont dans la triste nécessité de subir avec résignation les effets de sa malignité. Il m'a encore été impossible, et je le regrette vivement, d'essayer sur eux les remèdes qui étoient à ma disposition.

» Cependant les ravages de cette cruelle maladie sont moins répandus ici qu'à Timor; car nous vîmes à Coupang des enfans tellement rongés par des ulcères *croûteux*, aux sourcils, à la figure, et un entre autres à la cheville du pied, qu'ils étoient pour tout le monde un objet de dégoût et d'horreur.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

Causes occasionnelles de la lèpre. — » Nous croyons que cette affection a pour causes occasionnelles la nature du sol, celle de l'atmosphère, et la nourriture. Les habitans du Nord de Vaigiou vivent sur des côtes en partie submergées, ou par l'Océan, que la marée fait refluer sur les terres, ou par des rivières dont le lit a peu de profondeur; l'île Boni elle-même est basse et marécageuse. Dans tous ces lieux couverts de bois règne une humidité constante, et l'on sait quels résultats peuvent avoir les effluves délétères de marais qui communiquent avec la mer (1). Aussi nous avons attribué à l'insalubrité de leur voisinage l'abandon où paroisoient être depuis long-temps certaines cases que nous rencontrions dans nos courses; de nombreux tombeaux les entouraient, indice très-probable que ceux qui avoient survécu s'étoient réfugiés sur une terre moins inhospitalière. Lorsqu'une fatale nécessité les enchaîne à ces bords, les naturels tâchent du moins d'en atténuer l'insalubrité, par la précaution, presque générale parmi eux, de construire leurs maisons sur des pieux hauts de six à sept pieds, mais souvent plantés dans l'eau, comme à Rawak.

» Quoique l'influence d'un tel séjour suffise pour déterminer cette éruption pernicieuse, je crois que la nourriture dont ils font usage en est une cause plus active. Leur manière de retirer la fécule du sagoutier est si grossière, que le pain qu'ils en font contient toujours une forte quantité de parties ligneuses; encore leur arrive-t-il, ainsi que nous l'avons constaté, de ne manger ce pain que lorsqu'il est aigre: et cependant c'est peut-être là leur meilleur mets, avec le poisson. Que sera-ce si l'on considère qu'ils font une consommation prodigieuse de coquillages (2), soit parce qu'ils en sont naturellement avides, soit parce qu'ils n'ont aucune peine pour les recueillir?

(1) Voyez t. I, pag. 164.

(2) Ce sont les mollusques appartenant aux genres des bénitiers, des buccins, des placunes, des pernes, des trochus, &c.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

» En Europe, où l'usage d'un tel aliment est loin d'être aussi général, il est cependant considéré comme très-malsain; et c'est une opinion reçue que le poisson, indépendamment des vertus aphrodisiaques qu'on lui accorde, dispose aux maladies cutanées, qui, par cette raison, se présentent plus fréquemment chez ceux qui vivent aux bords de la mer.

» A ces deux causes principales on peut joindre la malpropreté habituelle de ces insulaires, malpropreté que le défaut presque absolu de vêtemens rend peut-être encore plus repoussante.» (M. Quoy.)

Fièvres. — « Nous avons peu parcouru l'île Vaigiou, et ceux de ses habitans qui nous ont visités sont à-peu-près les seuls sur lesquels nos regards aient pu s'arrêter : il n'est donc pas étonnant que nous n'y ayons observé aucune trace des fièvres intermittentes et rémittentes qui se déclarèrent parmi nous (1) après notre départ de cette station. Mais quand même ces insulaires en seroient tous exempts, il faudroit en chercher la raison dans l'habitude, assez puissante pour neutraliser en eux les funestes effets des exhalaisons marécageuses; car il est constant que nous n'avons puisé que dans leur île le germe de ces terribles maladies.» (M. Gaimard.)

Caractère
des Papous.

Le kapitan Guébé, qui paroît bien connoître ces contrées, nous a assuré qu'il existe des anthropophages à la Nouvelle-Guinée; assertion qui suppose un degré de cruauté et de barbarie dont nos Papous de Vaigiou ne nous ont pas semblé capables. Quoique intelligens, et même très-spirituels, la timidité et la crainte sont les nuances dominantes de leur caractère. Rien ne nous a autorisés à croire qu'ils fussent enclins à faire le mal ou à dérober; au contraire, ils se sont montrés bons et hospitaliers; et dans une circonstance importante, où ils auroient pu abuser de notre confiance, nous avons eu occasion de nous louer de leur bonne foi.

§. V.

De l'homme vivant en famille.

Habitations.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les cabanes des Papous, à peu d'ex-

(1) D'après l'ordre chronologique des faits, l'histoire de cette épidémie doit appartenir au chapitre suivant.

ceptions près, sont construites sur pilotis, soit à terre, soit en mer près du rivage; coutume suggérée sans doute autant par la crainte des émanations malsaines que par celle des reptiles venimeux. M. Duperrey a remarqué que, sur Vaigiou, les habitations étoient en grand nombre dans les lieux où le débarquement est impraticable ou très-difficile, et que sur ceux d'un abord aisé, elles sont au contraire rares, abandonnées et en ruine, ce qui sembleroit à-la-fois une preuve et une conséquence du caractère de pusillanimité qui distingue les naturels.

Iles des Papous.
De l'homme
en famille.

Ces maisons se composent toutes de pieux enfoncés en terre, soutenant des traverses auxquelles sont fixées, avec des liens d'écorce, les côtes principales des feuilles de certaines espèces de palmiers, taillées et serrées les unes contre les autres. Les feuilles des mêmes arbres, artistement imbriquées, forment le toit. Il n'y a ordinairement d'autre ouverture que la porte. Quand les cases sont construites au-dessus de l'eau, elles communiquent avec la terre à l'aide d'une espèce de plan incliné, garni d'une rampe (pl. 48), et également supporté par des pieux, ou bien on se sert d'une échelle que les propriétaires retirent après eux pendant la nuit pour leur plus grande sûreté. Dans les maisons de ce genre que nous avons vues à Rawak, près de notre observatoire, une galerie, divisée en deux dans toute sa longueur, précédoit le logement principal, et une autre régnoit du côté de la mer. Quoique petites, ces cabanes, si elles étoient plus propres et mieux entretenues, seroient assez commodes, car on y est à l'abri de l'humidité, qui rend si malsaines celles qui reposent sur le sol.

Les habitations de la baie d'Inabiave (1) avoient été abandonnées lors de notre arrivée; mais peu-à-peu les habitans, s'étant accoutumés à nous voir, revinrent en prendre possession. L'une d'elles, située à quelque distance de la côte, et non loin de la rivière où nous faisons aiguade, fut visitée par MM. Pellion et Gaimard: on l'aperçoit dans le lointain à gauche, sur notre pl. 49. Également bâtie sur pilotis, elle étoit remarquable par sa belle apparence, par ses parois faites de planches parfaitement jointes, par son parquet et sa toiture en feuilles de cocotier et de latanier. Elle avoit, au milieu de sa face antérieure, une porte à deux battans, surmontée d'une

(1) Dans le Sud-Ouest de Rawak, sur l'île Vaigiou. (Voyez la planche 5 de notre Atlas nautique.)

Hes des Papous.
De l'homme
en famille.
Nourriture.

sculpture grossière, qu'accompagnoient de chaque côté deux fenêtres symétriques.

Toutes les ressources alimentaires des habitans se composent de sagou, qu'ils tirent du cycas et que de temps à autre ils vont chercher dans les montagnes; de maïs, de poisson, de cocos, de bananes, de rima, et de plusieurs autres fruits qui croissent spontanément dans leurs bois; de quelques fucus et ulvas, de cochons sauvages, et d'oiseaux qu'ils abattent habilement à coups de flèche; enfin de tortues de terre et de mer, de crustacés et de nombreux coquillages de genres variés. Ainsi que les Guébéens, les Papous font cuire dans des moules d'argile leurs pains de sagou, et quelquefois ils les mangent trempés dans du lait de coco. Pour apprêter leur poisson, ils emploient un treillis fait avec les côtes vertes des feuilles de cocotier (1), qu'ils assujettissent sur quatre pieds fourchus au-dessus d'un grand brasier. Le poisson, divisé par tranches lorsqu'il est gros, y est placé et cuit promptement, avant même que cette espèce de gril ait pu être attaqué par le feu. Les individus qui mettent de la recherche dans leurs repas, se servent, en guise de nappe, de feuilles de cocotier; et quand la pluie les surprend en pareil cas, loin de leurs demeures, des feuilles de palmier coupées et disposées en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, leur fournissent à la minute un abri aussi commode que pittoresque.

Vêtemens.

Leur costume est on ne peut pas plus simple: il se réduit à un *langouti*, fait d'une bande d'écorce de figuier, macérée dans l'eau et battue. Les chefs cependant se couvrent assez ordinairement la tête d'un fichu ou d'un morceau d'étoffe; il en est même qui poussent le luxe jusqu'à porter un pantalon, une espèce de camisole, ou une robe à l'imitation des habitans de Guébé, desquels ils tirent, sans doute, ces objets, qui paroissent avoir beaucoup de prix pour eux. Ils se servent contre la pluie d'un vaste chapeau de forme conique, en feuilles de palmier. Les enfans vont entièrement nus.

Ornemens. — « M. Quoy a observé que les personnes de marque portent au poignet gauche un et quelquefois deux bracelets d'une blancheur éclatante, construits avec un coquillage du genre des cônes; ils y font entrer

(1) Cet appareil a ordinairement 6 pieds de longueur sur 3 de large; son élévation au-dessus du sol est de 3 pieds. (Voyez pl. 46.)

la main par force, ou on le leur place au bras quand ils sont encore très-jeunes, de sorte qu'il seroit impossible de l'enlever à la plupart sans le rompre. J'eus à ce sujet, avec l'un d'eux, une conversation en pantomime : desirant obtenir un de ces bracelets, je lui offris en échange des couteaux, qu'il sembloit convoiter ardemment. Après avoir fait d'inutiles efforts pour le retirer de son bras, il m'en montra l'impossibilité. Je voulus lui indiquer qu'on pourroit le scier, et je lui en fis le signe; mais à cause, soit de la distance qui nous séparoit, soit de l'ambiguité de mes gestes, il comprit mal ma pensée, et crut que je lui proposois de lui couper le bras : ce fut alors un éclat de rire général dans toute sa pirogue ; pour lui, il contrefit le mort, en me disant *mati* [mourir]. Je cherchai et je réussis à le faire revenir de son erreur ; et aussitôt il se montra très-disposé à m'accorder son bracelet, dont il paroissoit faire d'ailleurs peu de cas.»

Iles des Papous
De l'homme
en famille.

§. VI.

De l'homme réuni en société.

Quoique nous n'ayons vu sur la côte de Vaigiou que des hameaux ou de petits villages, nous sommes disposés à croire qu'il en existe de grands dans l'intérieur, conformément au rapport des habitans. Nous en avons remarqué deux assez importans dans les baies d'Azoukouel et d'Inambire ; l'un est nommé Variaré, l'autre Hamono. Le premier, qui gît dans l'Est et à peu de distance de Kabaréi, doit avoir avec ce dernier de faciles communications ; mais, du côté de la mer, il nous paroît impossible d'y arriver, à cause d'une ceinture de brisans qui défend l'abord de la côte. Le plus grand des villages dont nous ayons eu connoissance, situé sur l'île Boni, en porte le nom : il a été visité par MM. Quoy et Duperrey, et se compose de vingt maisons semblables à celles que nous avons décrites, toutes bâties près du rivage et sur pilotis : une seule, construite avec plus de soin et plus spacieuse que les autres, avoit l'apparence d'un temple ; mais on ne put s'en assurer. Du reste, sur toutes ces îles et dans toutes les directions, on aperçoit de nombreux groupes de trois ou quatre habitations : il faut excepter Manouaran, où il ne s'en est offert aucune à notre vue.

Villes
et villages.

Iles des Papous,
De l'homme
en société.
Vie sociale.

La conduite que tinrent avec nous nos commensaux Moro et Srouane, a pu seule nous donner une opinion favorable de la sociabilité de leurs compatriotes. Nous ignorons au reste complètement s'ils sont réunis en grandes peuplades, sous l'autorité d'un ou de plusieurs souverains, ou si chaque communauté d'habitans n'obéit qu'à son propre chef. Il nous a été également impossible d'évaluer l'étendue de la population; nous l'avons jugée peu considérable, du moins près des bords de la mer.

Les habitans de l'intérieur de Vaigiou ont un langage et peut-être même plusieurs idiomes qui leur sont particuliers, et qui diffèrent essentiellement du papou et du malais qu'on parle sur les côtes: ils se donnent à eux-mêmes le nom d'*Alifourous*. Nous avons obtenu quelques mots de leur vocabulaire, qui seront réunis ailleurs.

Le baiser, usité comme salutation chez les Européens, n'est point en usage ici. Les chefs fraternisent pourtant par une sorte d'accolade qui se rapproche à certains égards de l'embrassement: elle consiste à porter la main droite à son cœur et à sa tête, puis sur l'épaule de celui qu'on salue, et à se toucher mutuellement du bout du nez; tout cela se fait avec aisance et célérité.

Religion.

Il me paroît certain que quelques naturels des îles des Papous, sur-tout parmi les chefs, sont mahométans. Notre ami Moro nous assura que le roi, mais non le peuple, d'une ville de l'intérieur nommée *Vaigiou* elle-même, ou plutôt *Véghiou* selon leur prononciation, étoit musulman. Les nombreuses idoles ou fétiches placés soit dans les cases, soit dans les tombeaux de ces insulaires (1), révèlent la nature de leurs croyances, et portent à conjecturer que la religion la plus répandue dans ces parages a beaucoup d'analogie avec celle des indigènes de Timor. *Naneki* et *Nanek-béba* sont les noms qu'ils donnent à la divinité; ce dernier mot signifie peut-être *grand esprit*, *béba* voulant dire *grand*. La difficulté de nous faire entendre des Papous ne nous a pas permis d'en apprendre davantage sur cet important sujet.

« Ils professent un respect profond pour les morts, qu'ils enterrent près de leurs demeures dans des tombeaux en bois, de la forme d'une loge à-peu-près semblable à celles de nos chiens de garde;

(1) Voyez pl. 47.

quelques-uns seroient assez grands pour loger un homme; tous ont une fenêtre, par laquelle on y introduit des offrandes, telles que divers ornemens faits de feuilles de palmier teintes, des armes, du tabac, des cheveux, des boîtes artistement tissées, des soucoupes en porcelaine, des simulacres d'idoles, des fruits, &c., preuve manifeste d'une croyance à l'immortalité de l'ame. Quelquefois le tombeau n'est qu'un hangar, sous lequel est une statue à-peu-près de grandeur naturelle, dont le corps et les jambes sont d'argile blanche, les bras et la tête de bois. Nous avons vu le corps d'un jeune enfant enfermé dans une boîte élevée sur des pieux, et recouverte d'une petite pirogue renversée; touchant emblème de l'habileté qu'il auroit pu acquérir dans l'art de la navigation, si la mort eût épargné sa vie! A Rawak, près de notre observatoire, six têtes sans mâchoires inférieures, rangées devant un tombeau, figuroient une espèce de trophée; on nous assura que c'étoient celles des ennemis du mort. » (M. Quoy.) Dans ce cas, il seroit douteux qu'elles eussent appartenu à des habitans de ce pays. A côté de ces têtes on voyoit un grand buccin percé d'une ouverture circulaire, espèce de cornet à bouquin (1).

Ce tombeau étoit le plus grand qu'il y eût à Rawak : les planches employées à sa construction, polies soigneusement, n'étoient jointes ensemble que par des mortaises et des chevilles en bois dont la tête ressortoit à l'extérieur de plus d'un pouce; on avoit sans doute conservé cette saillie pour qu'il fût plus facile de démonter les pièces du monument, lorsqu'on voudroit les renouveler en cas de détérioration, ou bien pénétrer dans l'intérieur, peut-être aussi uniquement pour qu'il fût plus commode à transporter. La voûte étoit en feuilles de latanier et de vacoua. A la faveur de l'ouverture ou fenêtre dont nous avons parlé, on distinguoit une caisse en bois, dont le couvercle déplacé laissoit apercevoir les ossemens du défunt. Les tombeaux voisins n'en contenoient point; nous fîmes creuser, pour nous en convaincre, à plusieurs pieds de profondeur, mais à l'insu des Papous, qui sans doute auroient vu de mauvais œil notre curiosité : nous nous rappelions ce passage de la Lu-

Iles des Papous.
De l'homme
en société.

(1) Les Carolinois en ont de semblables, comme on peut le voir pl. 58.

Iles des Papous.
De l'homme
en société.

zerne (1) : « Parcourez les nations de tous les pays, suivez-les dans tous les siècles; vous les verrez toutes, policées et barbares, instruites et ignorantes, recueillir respectueusement les dépouilles corporelles de leurs morts, révéler, décorer, embellir les tombeaux où ils les renferment, regarder comme un attentat, souvent même comme un sacrilège, de les violer. »

Gouvernement.

Les Papous de Vaigiou et des îles plus petites qui en dépendent, sont gouvernés par des rois qu'ils nomment *kolano*, et par des chefs subalternes, intermédiaires entre le souverain et le peuple. Ces rois relèvent du sultan de Tidore, qui s'attribue la suzeraineté de toutes ces îles; et les Guébéens, qui sont eux-mêmes sous sa dépendance, viennent à certaines époques lever les taxes auxquelles les habitans sont soumis. Ces tributs, exigés à ce qu'il semble d'une manière un peu rude, consistent, je crois, en sagou, en esclaves, en écaille de tortue, et peut-être aussi en oiseaux de paradis; mais il ne nous a pas été possible d'obtenir sur ce point les lumières que nous eussions désirées. Nous avons jugé du moins que la présence du kimalaha de Guébé jetoit parmi les naturels une terreur extraordinaire; car, comme nous l'avons déjà dit, tous ceux qui nous fournissoient des provisions de bouche prirent la fuite aussitôt après son arrivée.

Ces malheureux Papous nous ont paru peu belliqueux; ils n'ont pour armes que des flèches, une sorte de javelot et des boucliers longs et fort étroits, parfaitement semblables à ceux des Guébéens, dont on peut voir une représentation fidèle sur notre planche n.º 40; tout annonce qu'ils se servent aussi de conques pour se réunir et s'exciter au combat.

§. VII.

Industrie.

Agriculture.

Les ouvrages répandus sur ces diverses îles, déposent en faveur de l'esprit industrieux des habitans. Nous ne saurions dire d'une manière positive s'ils se livrent à l'agriculture; cependant, plusieurs produits

(1) *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, t. I.

végétaux qu'ils nous ont apportés, tels que les oignons, les ananas, les cannes à sucre, &c., nous donnent lieu de le supposer : ce sont là, il est vrai, de foibles indices, mais ce sont les seuls que nous ayons pu nous procurer.

La chasse est probablement plus en vigueur ; néanmoins leur occupation favorite, celle à laquelle ils s'adonnent avec le plus d'habileté et de succès, c'est sans contredit la pêche. La manière dont ils y procèdent, les engins dont ils se servent, sont absolument les mêmes que chez les Guébéens. Souvent nous jetions nos grands filets sans pouvoir rien prendre, tandis que, dans les mêmes lieux, ils se procuroient, par leur adresse et avec de petits instrumens, une grande quantité de poissons. Ils emploient de préférence la fouène, espèce de harpon en fer ; elle est légère et emmanchée d'un long roseau, auquel est fixée, pour la retirer, une ligne ou une corde mince ; ils la lancent avec tant de justesse, que rarement ils manquent leur coup. Cette arme, quoique foible, peut tuer de fort gros poissons, et même percer l'écaille la plus dure des grosses tortues : ils s'en servent pour poursuivre leur proie dans le creux des rochers sous-marins et sur les battures où la mer brise ; pêche qui se fait ordinairement la nuit et au flambeau, et paroît être pour eux très-productive. Ils ont plusieurs sortes de filets en fil de coton : l'un, semblable à un saveneau, est destiné à prendre le frélin dans de certaines localités ; l'autre est un épervier fort bien travaillé ; quelquefois, mais plus rarement, ils font usage de la seine. Leurs lignes, faites aussi de coton, sont souvent filées avec l'écorce même du figuier dont ils se font des *langoutis*. Ils fabriquent des hameçons avec de l'écaille, de la nacre de perle, ou d'autres morceaux de coquillages, mais trop défectueux encore pour qu'ils puissent en tirer un grand parti. Plusieurs fois nous avons vu, avec un plaisir mêlé d'admiration, ces habiles pêcheurs debout sur l'avant de leur pirogue, chercher de l'œil le poisson qui nage près de la côte, l'apercevoir, même à la distance de dix à douze pas, lui lancer la fouène avec une rare précision, et l'atteindre, quoique fréquemment l'animal n'excède pas six pouces en longueur. Aussitôt ils reprennent leur arme, dont le manche léger flotte verticalement sur l'eau, s'emparent de leur capture, et continuent le même exercice.

Iles des Papous.
Industrie.

Chasse
et pêche.

Iles des Papous.
Industrie.
Charpentage
et construction
navale.

Comme produits de charpentage et de menuiserie, nous avons remarqué dans leurs maisons et dans leurs tombeaux des assemblages si bien faits et si délicatement travaillés, qu'ils feroient honneur même à un charpentier d'Europe; chose d'autant plus extraordinaire, que les Papous n'ont pour outils qu'une petite hache et un coutelas (pl. 46) dont il nous seroit peut-être fort difficile de faire le moindre usage. « J'ai vu les habitans de Kabaréi, dit M. Duperrey, travailler avec de tels moyens à la confection de diverses pièces d'une pirogue alors sur le chantier, et j'en ai conçu une très-haute idée de leur intelligence et de leur adresse. »

« Les embarcations construites à Vaigiou sont de deux sortes, dit M. Pellion : 1.^o les corocores, formées de bordages liés par des gournables et assujettis d'après le système suivi à Coupang; elles se terminent en coins aigus et symétriques, comme chez les Guébéens, mais ne sont pas couvertes : 2.^o les pirogues, qui, la plupart très-petites, ne se composent que d'un arbre creusé, dont la stabilité est assurée par un double balancier auquel est fixé un flotteur à chaque bord. Je me dispense de descriptions plus détaillées, qui jamais ne valent le plus petit dessin, pour peu qu'il soit exact. » (*Voyez* pl. 45.) On se sert de pagaies et de voiles tissées en feuilles de vacoua pour les grandes embarcations, et de pagaies seulement pour les petites; toutes sont travaillées sous des hangars, précaution exigée par la chaleur et l'humidité du climat.

M. Duperrey a vu confectionner dans le village de Kabaréi une ligne de pêche en coton : elle étoit *commise* en trois et parfaitement cordée. L'homme qui exécutoit ce travail étoit assis par terre, et faisoit tourner, avec les deux mains, une sorte de fuseau croisé à son extrémité inférieure par une pièce de bois, et dont la tige est recouverte d'un cylindre de bambou, au moyen duquel on met le tout en mouvement. Des piquets, aussi de bambou, placés à une distance convenable les uns des autres, retenoient la ligne dans une situation horizontale. Par les mêmes procédés, ils font, ainsi que l'a observé M. Gaudichaud, des cordes beaucoup plus grosses pour garnir leurs filets.

Préparations
alimentaires.

La fabrication ou plutôt l'extraction du sagou est la plus importante branche de leur économie domestique. « C'est du sagoutier (1), comme

(1) *Voyez* Crawford, *Hist. of the Indian archipelago*, t. I.

on sait, que les habitans de la portion orientale du grand archipel d'Asie extraient la substance qui fait la base de leur nourriture, substance que les autres nations du monde tirent des céréales ou des racines farineuses. Avant que l'arbre, qui est un des plus petits de la famille des palmiers, ait atteint tout son développement, et que le fruit soit formé, la tige, revêtue d'une dure enveloppe, de deux pouces environ d'épaisseur, contient une énorme masse de matière médullaire, spongieuse, semblable à celle de l'aulne de nos climats. C'est cette substance qui sert de pain aux Papous. A mesure que le fruit se développe, elle disparaît; et lorsqu'il est parvenu à son entière maturité, le tronc n'est plus qu'un cylindre creux. Le sagoutier ne vit pas ordinairement plus de trente ans : il se plaît dans les terrains bas et marécageux, et ne croît pas dans les lieux secs et élevés.

Iles des Papous.
Industrie.

» La vraie patrie de ce palmier est circonscrite par les parties orientales de Célèbes et de Bornéo, le Nord de Mindanao, le Sud de Timor et l'Est de la Nouvelle-Guinée; il abonde dans les îles qui produisent le girofle et la muscade, plus que par-tout ailleurs. De toutes les plantes qui offrent à l'homme une substance nutritive, le sagoutier fournit la plus facile à extraire et la plus riche.

» Quand le temps de la recueillir est arrivé, ce qu'on reconnoît en pratiquant une ouverture dans le tronc de l'arbre, on coupe le sagoutier au niveau du sol; on le partage en tronçons de six ou sept pieds de long, que l'on fend en deux dans leur longueur; alors on en extrait la moelle, qu'on réduit aussitôt, avec un pilon de bambou, en une poudre pareille à la sciure de bois. Pour séparer la farine pure, ou fécule, du son et des filamens, on délaie la poudre médullaire dans beaucoup d'eau, puis on passe cette eau dans un crible ou tamis grossier, placé à l'une des extrémités du baquet dans lequel la mixtion a été faite; on la transvide dans un second vase, au fond duquel la farine se précipite; et après deux ou trois autres semblables manipulations, on peut en faire usage (1). Crue, et sans autre préparation, elle se conserve pendant un mois : si on veut la garder plus long-temps, on en forme des galettes, qui se font cuire suivant la méthode des Guébéens. »

(1) Crawford avance qu'il n'est pas extraordinaire qu'un seul sagoutier produise 500 à 600 livres (avoirdupois) [226 à 272 kilogrammes] de farine. (*Op. cit.* t. I.)

Iles des Papous.
Industrie.

Pour la conserver crue, les habitans de Vaigiou la tassent fortement dans des sacs tissés en vacoua, et en font ainsi des pains d'une vingtaine de livres qu'ils mettent sécher au soleil pendant plusieurs jours. Au besoin, ils en coupent des morceaux qu'ils font griller sur des charbons ardents; moyen plus expéditif, à leur gré, que le four en terre à poterie plus généralement employé chez les Guébéens.

M. Gaudichaud s'est assuré que les Papous extraient du tronc du palmier cycas une substance médullaire tout-à-fait semblable à celle du sagoutier. Ils commencent par la faire macérer dans l'eau douce, pour lui enlever son principe extractif délétère, puis laissent sécher la fécule qu'ils ont obtenue, en l'étendant sur des nattes recouvertes de feuilles de palmier. « Ne pouvant m'expliquer avec eux que par signes, poursuit-il, il me fut impossible de leur faire concevoir que les fruits du cycas, préparés de la même manière, c'est-à-dire, coupés par morceaux et macérés pendant 36, 48 à 72 heures (1), valoient autant et même mieux que la moelle de l'arbre. Mais il est probable que je n'ai rien à regretter sur ce point, et que les Papous connoissent aussi cette nourriture beaucoup plus facile et plus productive. »

Fabrications
diverses.

Nous avons recueilli trop peu de faits sur les arts mécaniques des Papous pour traiter de chacun séparément; nous nous bornerons donc à rapporter ici nos observations sans beaucoup d'ordre. Il est certain qu'ils

(1) « Le temps que doit durer cette opération est relatif à une foule de circonstances, et particulièrement à la température du lieu, à la grosseur des morceaux, aux masses sur lesquelles on agit, &c.

« En général, il vaut mieux prolonger la macération au-delà du terme nécessaire, que de l'arrêter trop vite, puisque de nombreux exemples attestent qu'une préparation trop hâtée de cette fécule a causé des accidens très-graves, et même la mort. D'après cela, il ne sera pas inutile de signaler ici les précautions générales qu'il est indispensable d'observer. On doit :

» 1.° Couper les fruits mûrs le plus menu possible; il seroit même plus sûr de les hacher, de les râper ou de les piler;

» 2.° Ne pas agir sur de trop grandes masses;

» 3.° Remuer souvent et même malaxer ces fruits, afin de faciliter la dissolution du principe extractif, cause de leur propriété malfaisante;

» 4.° Renouveler l'eau au moins toutes les 18 ou 24 heures. Ce temps suffit, dans ces régions chaudes, pour que la liqueur parvienne à un degré de fermentation suffisant;

» 5.° Enfin, exprimer la matière sous une forte presse, avant de la soumettre à la dessiccation. La fécule ainsi préparée ne présente plus aucun danger. » (M. Gaudichaud.)

travaillent la terre glaise, et en font des poteries et des fours à compartimens pour cuire leur sagou : quelques-uns de leurs vases destinés à pétrir la farine ont une forme agréable ; et il ne faut pas les confondre, dit M. Quoy, avec la grosse porcelaine que leur apportent sans doute les Chinois, et dont nous avons vu çà et là de nombreux fragmens.

Iles des Papous.
Industrie.

Ustensiles de ménage. — Outre ces vases et ces fours, on remarque sans cesse, dans leurs cases, des espèces de marmites, des vaisseaux couverts destinés à contenir de l'eau, qui se conserve aussi dans des bambous. Des nattes, des paniers et des boîtes tissées avec autant d'art que les plus beaux chapeaux des Guébéens, ont été trouvés chez eux, sur-tout dans leurs tombeaux, où ils étoient placés comme offrande. Peut-être ces objets précieux ne sont-ils pas de leur fabrique, et leur ont-ils été apportés de Guébé.

Sculptures. — Quant à leurs statues, à leurs idoles, et aux autres objets sculptés, tout porte à penser que ce sont les produits de leur industrie particulière. MM. Quoy et Duperrey ont observé sur la côte de Vaigiou, dans le havre Boni, une statue en argile blanche placée sous un hangar, près d'un tombeau : elle représentoit un homme de grandeur naturelle, debout, les mains étendues vers le ciel ; la tête étoit en bois, les joues creuses et les yeux remplis par des coquillages blancs. Notre planche 47 donne les dessins de divers simulacres découverts, soit dans les tombeaux des Papous, soit dans leurs cabanes : nous supposons que la plupart et peut-être même la totalité de ces objets, sont des idoles.

Manière de faire le feu. — Les indigènes de ces îles, comme presque tous les autres sauvages, se procurent du feu par le frottement de deux morceaux de bois. Voici la description de ce procédé tel que l'indique M. Duperrey. « Ils prennent un morceau de bois long de huit pouces environ, taillé à plat, au milieu duquel est fait, sans le traverser, un trou hémisphérique, ayant une petite échancrure sur le côté ; ainsi préparé, ce morceau de bois est placé sur le sol dans une situation horizontale, où on le maintient avec les pieds ; une autre pièce, taillée en fuseau, est insérée verticalement dans le trou de la première, qu'elle doit remplir exactement ; dans cette situation, un homme la fait tourner avec vitesse entre ses mains, comme un mousoir de chocolat. Par suite du frottement,

Il est des Papous, il se dégage une poussière légère, qui, sortie du centre de mouvement par l'échancrure, ne tarde pas à prendre feu. Cette poussière est, en sortant, toujours recueillie dans une feuille sèche, et dès qu'elle est allumée, on l'emploie en guise d'amadou pour communiquer le feu à d'autres feuilles de même nature, et les enflammer à l'aide du souffle ou d'une rotation rapide. »

Commerce. Les Papous des environs de Rawak paroissent avoir une grande habitude du commerce : nous ignorons s'ils ont eu pour maîtres les Guébéens ou les Chinois, ou s'ils reçoivent des leçons des uns et des autres; quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les objets en fer qu'ils possèdent, tels que leurs fouènes de pêche, leurs haches, et l'espèce de coutelas que chaque homme porte toujours à sa ceinture, ne sont point fabriqués par eux. Il en est de même des plombs dont ils garnissent parfois leurs filets, et de quelques menus articles de ménage dont j'ai parlé. Les étoffes tissées, ou plutôt les pantalons et les robes, ainsi que les mouchoirs qui servent de parure à leurs chefs, sont évidemment de manufacture indienne. Je suppose qu'ils donnent en échange de ces richesses, les mêmes productions que nous avons mentionnées plus haut en parlant du tribut payé par eux au sultan de Tidore.